

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue le lundi 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19h30, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents :

Madame la conseillère : Myriam La Frenière  
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard  
Richard-David Giguère  
Frédéric Lussier, arrivé à 20h05  
Rosaire Phaneuf  
Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 19h30.

**2- ORDRE DU JOUR**

**2.1- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR  
RÉSOLUTION NUMÉRO 110-06-26**

Il est proposé par Richard-David Giguère  
Appuyé par Georges-Étienne Bernard  
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point Divers ouvert.

**1. Ouverture de la séance**

**2. Ordre du jour**

2.1 Acceptation de l'ordre du jour

**3. Procès-verbaux**

3.1 Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026

**4. Période de questions**

**5. Assemblée publique de consultation**

**6. Finances**

6.1 Acceptation des comptes

**7. Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains**

**8. Loisirs – Information des représentants du CCL**

**9. Administration**

9.1 Embauche d'un employé de voirie

9.2 Approbation de la planification des besoins en espace 2026-2031 du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe

9.3 Servitude de passage – Projet domiciliaire rue Audette – Hydro-Québec et Télébec

**10. Sécurité publique**

**11. Transport routier**

11.1 Subvention relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (ERL)

11.2 Travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et le remplacement des égouts sur la rue Bouvier – Mandat pour le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols contaminés

11.3 Mandat pour quatre ans à l'union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglçage des chaussées (chlorure de sodium)

11.4 Travaux de remplacement de glissières de sécurité – Mandat à la compagnie Entreprise Ployard 2000 Inc.

11.5 Pavage d'un tronçon de piste cyclable – Mandat à Pavages P. Brodeur (1994) inc.

**12. Hygiène du milieu**

**13. Urbanisme**

**14. Loisirs et culture**

**15. Avis de motion**

15.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement numéro 336-26 portant sur la gestion contractuelle

**16. Règlements**

**17. Divers**

**18. Période de questions**

**19. Dépôt de la correspondance**

**20. Levée de l'assemblée**

**3- PROCÈS-VERBAUX**

**3.1- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 MAI 2026  
RÉSOLUTION NUMÉRO 111-06-26**

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Myriam La Frenière

Appuyé par Jean Provost

Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026, tel que rédigé.

**4- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portés à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette séance, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

**5- ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Aucune assemblée

**6- FINANCES**

**6.1 ACCEPTATION DES COMPTES  
RÉSOLUTION NUMÉRO 112-06-26**

**PAIEMENTS ANTICIPÉS**

C2600046	D	Petite caisse	Renflouement au 6-5-2026	337,00 \$
C2600047	D	Hardy Alain	Colliers lumineux pour fête nationale	390,90 \$
L2600061	I	Hydro-Québec	Éclairage public avril 2026	1 337,23 \$
L2600062	I	Agence des douanes et du revenu	DAS fédéral avril 2026	5 722,10 \$
L2600063	I	Desjardins Sécurité Financière	RREM Employés - Avril 2026	3 443,08 \$
L2600064	I	Desjardins Sécurité Financière	Assur Coll - Mai 2026	4 865,45 \$
L2600065	I	Ministre du revenu du Québec	DAS prov - avril 2026	15 925,70 \$
L2600066	I	Retraite Québec	RREM Élus - avril 2026	951,96 \$
L2600067	D	Visa Desjardins	Relevé visa avril 2026	1 499,12 \$

L2600068	I	Bell Mobilité	Cellulaires Voirie 2026-05	162,27 \$
L2600069	I	IT Cloud solutions	Licences BU-BD 2-4/1-5-2026	140,36 \$
L2600070	I	Global Payments direct	Frais mensuels avril 2026	53,83 \$
L2600071	I	Global Payments direct	Frais mensuels mai 2026	53,61 \$
P2600271	R	9149-0847 Québec inc	Remorque Gator par échange	3 778,19 \$
P2600072	R	Balaye Pro	Balayage mécanique des rues	2 125,60 \$
P2600273	D	Carrières de St-Dominique Ltée	Pierre pour Loisirs et Synagri	973,92 \$
P2600274	D	Deschênes François	Ménage gym pour location	250,00 \$
P2600275	D	Excavation Luc Beauregard Inc	Transport de pierre 0-3/4	423,16 \$
P2600275	D	Excavation Luc Beauregard Inc	Entretien parking Synagri	575,15 \$
P2600276	D	Lalonde Chantal	Entretien ménager bureau	100,00 \$
P2600277	D	Leblanc Lison	Yoga du 21-4 au 16-6-2026 vers 1/2	1 655,64 \$
P2600078	D	Phaneuf Rosaire	Baliser sentier raquettes vtt	70,00 \$
P2600279	D	Plombexel Inc	Halte-vélo/Bureau/Pavillon	1 683,50 \$
P2600280	D	R. Bazinet & Fils Ltée	Essence et diesel	1 533,11 \$
P2600281	D	Caro & Compagnie	Boîtes à lunch Entrevues Voirie	143,72 \$
P2600282	D	Lalonde Chantal	Entretien ménager bureau	100,00 \$
P2600283	D	Roy Jean-François	Plaquer remorque Gator	101,04 \$
P2600284	D	Zig Zag sports	Vêtements sérigraphiés	417,09 \$
P2600285	R	AGFMQ	Adhésion et Colloque 2026	1 552,16 \$
P2600286	D	ADMQ	Webinaires sur l'IA pour DG & sec.	402,42 \$
P2600287	D	Guilbault Hélène	Formation camp de jour	675,60 \$
P2600288	D	Lacbr.tv	Animation Le petit petit camp	827,82 \$
P2600289	R	Lalonde Chantal	Entretien ménager bureau	100,00 \$
P2600290	R	Linde Canada inc	Location bouteilles 04-26	69,93 \$
P2600291	D	Mec-Indus-Inc	Couteaux grattes de tracteur	1 806,38 \$
				<b>54 247,04 \$</b>

Salaires versés pour le mois de mai 2026 : **42 132,59 \$**

I : Incompressible

D : Délégation

R : Résolution

#### COMPTES À PAYER

9296-2133 Québec Inc	Vêtements de soccer	2 913,75 \$
Accès info Enr	Configuration portable garage	280,54 \$
Accès info Enr	Entretien du serveur bureau	169,02 \$
Accès info Enr	UPS, Teams, Câblage	169,02 \$
Accès info Enr	Calendrier Jean-François Roy	55,77 \$
Accès info Enr	Accès photo partage DG	55,77 \$
Accès info Enr	Vérification câblage sous-sol	169,02 \$
Accès info Enr	Nouveau portable MSG	1 719,45 \$
Accès info Enr	Config nouveau poste MSG	280,54 \$
Animation Mosaïk	Formation en camp de jour	460,00 \$
Aquatech société de gestion de l'eau	Contrat avril pour eaux usées	3 442,35 \$
Aquatech société de gestion de l'eau	Contrat mai pour eaux usées	3 442,35 \$
Atelier Tanguay	Coupe-bordure pour Loisirs	1 874,05 \$
Buropro citation	Fournitures de bureau	991,86 \$
Buropro citation	Copies de mai 2026	200,05 \$
Cogeco connexion inc	Internet 15-05/14-06-2026	275,76 \$

Consumaj inc	Projet de la rue Bouvier	2 586,94 \$
Distribution sports loisirs G.P. inc	Filets de soccer	252,84 \$
Distribution sports loisirs G.P. inc	Peinture pour lignes soccer	1 666,91 \$
Entreprises B.J.B. inc	Changer ampoules lampadaires	293,26 \$
Entreprises B.J.B. inc	Réparation du toit bleu	625,22 \$
Entreprises B.J.B. inc	Réparation terrain de fer	824,04 \$
Entreprises B.J.B. inc	Réparation Bassin Grand Rang	324,54 \$
Enviro5 inc	Nettoyage postes de pompage	7 064,10 \$
Ethier avocats inc	Récup de taxes mars 2026	422,90 \$
Excavation Luc Beauregard Inc.	Réparation piste cyclable Loisirs	2 446,69 \$
Excavation Luc Beauregard Inc.	Entretien 5e rang et autres	4 562,89 \$
Ferme Pierre Bousquet inc	Rotoculteur terrains volley	431,16 \$
Filets Nad's (9216-0498 Québec Inc.)	Filets de baseball	10 930,67 \$
Filets Nad's (9216-0498 Québec Inc.)	Filets de dek hockey	18 108,56 \$
Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation avril 2026	54,00 \$
Hydro-Québec	Centre Synagri 21-4/20-5-2026	2 126,64 \$
Hydro-Québec	Eau potable 21-3/21-5-2026	1 172,60 \$
Hydro-Québec	Poste Morin 21-3/21-5-2026	270,33 \$
Hydro-Québec	Poste Meubles 21-3/21-5-2026	307,19 \$
Hydro-Québec	Poste Salvail 21-3/21-5-2026	1 625,58 \$
Hydro-Québec	Bureau mun 25-3/22-5-2026	1 300,54 \$
Impressions KLM	Journal municipal mai 2026	1 779,53 \$
Les Gazons Tessier inc	Contrôle de la végétation	1 080,77 \$
Lignes Maska	Répar. Machine à ligne Loisirs	1 080,00 \$
Ligue de balle La Présentation	Commandite 40e année	2 000,00 \$
M.R.C. des Maskoutains	Hon Ing - Sentier Poly Rte 137	308,20 \$
M.R.C. des Maskoutains	Hon Ing - Ponceaux GR&Bas-Ét	534,75 \$
Ministre des finances	Sûreté du Québec - Vers 1 de 2	277 814,00 \$
Régie de l'AIBR	Ajust. Coût de l'eau & Q-P 2025	(17 365,24) \$
Régie de l'AIBR	Consommation d'eau avril 2026	26 006,72 \$
Régie intermunicipale d'Acton et des maskoutains	Enlèv trsp et valor mat organ	10 871,80 \$
Régie intermunicipale d'Acton et des maskoutains	Enlèv trsp et élim résid dome	14 337,00 \$
Réseau internet maskoutain	Frais mensuels mai 2026	267,89 \$
Réseau internet maskoutain	Frais mensuels avril 2026	267,89 \$
Rona Inc	Fournitures et quincaillerie	189,14 \$
Servalve	Dépannage Bassin eau potable	1 319,45 \$
Solutions Tootelo inc	Système alerte 1-5-26/30-4-27	2 701,91 \$
Spa Drummond	Contrôle animal mai à oct 2026	7 901,37 \$
Tech-mix	Top-Mix 0-10mm	1 033,54 \$
Technologies Bionest inc	Visites d'entretien UV	711,90 \$
Télébec	Frais mensuels 10-5 / 9-6-2026	98,82 \$
Tetra tech inc	Étude faisabilité jeux d'eau	4 024,13 \$
Therrien Couture Joli-Coeur sencl	Hon Jurid au 30-04-2026	394,36 \$
		<b>411 254,83 \$</b>

#### LISTE DE REVENUS – MAI 2026

Taxes et droits de mutations	43 429,99 \$
Permis émis	470,00 \$
Inscriptions loisirs & culture	700,00 \$
Inscriptions camp de jour	7 473,00 \$
Location Pavillon & terrain	460,00 \$

Locations locaux GCC - act. diverses	1 850,00 \$
Location terrain Dek hockey	20 400,00 \$
Vente compteurs d'eau	462,96 \$
SSJB Richelieu / Yamaska - Fête nationale	2 289,00 \$
Abrasif - Ville de St-Hyacinthe & St-Barnabé Sud	2 647,13 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	574,17 \$
Intérêts compte chèques et compte avantage mai 2026	880,74 \$
Loyer bureau poste - juin	300,00 \$
Ministère de l'Agriculture - Remb. Taxes municipales 2026	1 562 601,67 \$
Revenu Québec - remboursement TPS	18 909,88 \$
Revenu Québec - remboursement TVQ	14 247,72 \$
FAMQ - Ristourne assurances	1 846,88 \$
Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains - TPS et TVQ	1 414,98 \$
Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation - TVQ	196 284,00 \$
	<b>1 877 242,12 \$</b>

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard  
Appuyé par Richard-David Giguère  
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en mai 2026 pour un montant total de 54 247,04 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en mai 2026, au montant total de 42 132,59 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour juin 2026, au montant total de 411 254,83 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de mai 2026, au montant de 1 877 242,12 \$.

*Arrivé de Frédéric Lussier, conseiller*

## **7- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS**

Madame la mairesse Louise Arpin, déléguée à la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de mai 2026.

- Plusieurs discussions sur divers sujets.

## **8- LOISIRS – INFORMATION DES REPRÉSENTANTS DU CCL**

Le président du CCL, Monsieur Frédéric Lussier et Monsieur Richard-David Giguère, conseiller informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Aucune rencontre au courant du mois de mai.

## **9- ADMINISTRATION**

### **9.1- EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ DE VOIRIE RÉSOLUTION NUMÉRO 113-06-26**

Considérant les besoins du service de voirie et la volonté du Conseil municipal de pourvoir un poste permanent à temps plein;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf  
Appuyé par Richard-David Giguère  
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Monsieur Daven Archambault à titre d'employé de voirie permanent à temps plein, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026, le tout selon les conditions prévues au manuel de l'employé.

**9.2- APPROBATION DE LA PLANIFICATION DES BESOINS EN ESPACE 2026-2031 DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE  
RÉSOLUTION NUMÉRO 114-06-26**

Considérant que le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a transmis à la municipalité le document intitulé « Planification des besoins en espace 2026-2031 » pour approbation, conformément à l'article 272.7 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que cette planification vise à présenter les besoins en infrastructures scolaires sur un horizon de cinq ans, en tenant compte notamment de l'évolution de la clientèle scolaire et du développement du territoire;

Considérant que la municipalité reconnaît l'importance de cette planification pour assurer une adéquation entre le développement résidentiel et les besoins en infrastructures scolaires;

Considérant que la municipalité a pris connaissance du document transmis et n'a pas d'objection à formuler à l'égard de son contenu;

Il est proposé par Jean Provost  
Appuyé par Rosaire Phaneuf  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal de la Municipalité de La Présentation approuve la planification des besoins en espace 2026-2031 du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe;

Que copie de la présente résolution soit transmise au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

**9.3- SERVITUDE DE PASSAGE – PROJET DOMICILIAIRE RUE AUDETTE – HYDRO-QUÉBEC ET TÉLÉBEC**

*Ce point a été retiré de la séance et sera reporté à une séance ultérieure.*

**10- SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**11- TRANSPORT ROUTIER**

**11.1- SUBVENTION RELATIVE AU PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (ERL)  
RÉSOLUTION NUMÉRO 115-06-26**

Considérant que le ministère des Transports a versé une compensation de 39 191 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2025;

Considérant que la compensation distribuée à la Municipalité vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2;

Il est proposé par Myriam La Frenière  
Appuyé par Frédéric Lussier  
Et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de La Présentation atteste la véracité des frais encourus et de l'utilisation de la compensation visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2.

**11.2- TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE ET LE REMPLACEMENT DES ÉGOUTS SUR LA RUE BOUVIER – MANDAT POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX ET LA GESTION DES SOLS CONTAMINÉS  
RÉSOLUTION NUMÉRO 116-06-26**

Considérant que la Municipalité de La Présentation procédera à des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et de séparation des égouts sanitaires et pluviaux sur la rue Bouvier;

Considérant que ces travaux comprennent notamment le remplacement de conduites sur environ 500 mètres, la réfection de la structure de chaussée ainsi que des travaux de bétonnage;

Considérant que la Municipalité doit assurer le contrôle qualitatif des matériaux utilisés ainsi que la gestion et la traçabilité des sols contaminés, le cas échéant;

Considérant que des services spécialisés en laboratoire sont requis pour effectuer les essais, les inspections de chantier et les analyses nécessaires à la conformité des travaux;

Considérant que la Municipalité a sollicité des offres de services à cet effet;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard

Appuyé par Jean Provost

Et résolu à l'unanimité

De mandater LMT Experts pour réaliser le contrôle qualitatif des matériaux et la gestion des sols contaminés dans le cadre des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et de séparation des égouts sur la rue Bouvier;

Que ce mandat comprenne notamment :

- le contrôle de la qualité des matériaux en chantier (remblayage, pavage, bétonnage);
- les essais en laboratoire sur les matériaux granulaires, les enrobés bitumineux et le béton;
- la surveillance ponctuelle et continue selon les phases critiques du chantier;
- la traçabilité et la gestion des sols contaminants, incluant leur disposition conforme, si requis;
- la production de rapports techniques et administratifs;

D'autoriser le paiement des honoraires professionnels selon l'offre de services acceptée, pour un montant maximal de 22 303 \$, taxes en sus;

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Josiane Marchand, à signer tout document relatif à ce mandat.

### **11.3- MANDAT POUR QUATRE ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM) RÉSOLUTION NUMÉRO 117-06-26**

Considérant que la Municipalité de La Présentation a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

Considérant que les articles 29.9.1 de la Loi sur les cités et villes et 14.7.1 du Code municipal :

- Permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de biens meubles;
- Précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- Précisent que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adopté par le conseil d'administration de l'UMQ;

Considérant que la Municipalité (ou MRC ou Régie) désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les quatre (4) prochaines années;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf

Appuyé par Richard-David Giguère

Et résolu à l'unanimité

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si réité au long;

Que la Municipalité confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour quatre (4) ans, soit jusqu'au 30 avril 2030 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2029-2030;

Que pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Municipalité devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

Que la Municipalité confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaires aux activités de la Municipalité, pour les hivers 2026-2027 à 2029-2030 inclusivement;

Que la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

Que si l'UMQ adjudge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à lui fournir les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, le formulaire d'adhésion à la date fixée;

Que la Municipalité reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2026-2027, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

#### **11.4- TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ – MANDAT À LA COMPAGNIE ENTREPRISE PLOYARD 2000 INC. RÉSOLUTION NUMÉRO 118-06-26**

Considérant que la Municipalité de La Présentation souhaite procéder à l'achat et à l'installation de glissières de sécurité à divers emplacements sur son territoire, notamment sur les chemins Grande-Ligne, rang Salvail Sud, chemin Chez Josée et chemin du Haut-Salvail;

Considérant la soumission reçue de l'entreprise Entreprise Ployard 2000 inc., datée du 25 mai 2026, portant le numéro !15407;

Considérant que cette soumission prévoit un coût total de 7 214,62 \$, taxes incluses;

Considérant que ce montant est inférieur au seuil nécessitant un appel d'offres public et permet l'octroi d'un contrat de gré à gré, conformément aux dispositions applicables;

Considérant que cette dépense est jugée nécessaire afin d'assurer la sécurité des usagers du réseau routier municipal;

Il est proposé par Frédéric Lussier  
Appuyé par Rosaire Phaneuf  
Et résolu à l'unanimité

D'octroyer un contrat de gré à gré à l'entreprise Entreprise Ployard 2000 inc. pour l'achat et l'installation de glissières de sécurité, conformément à la soumission numéro !15407, pour un montant de 7 214,62 \$, taxes incluses;

D'autoriser le paiement selon les modalités prévues à la soumission, sous réserve de la disponibilité des crédits budgétaires.

#### **11.5- PAVAGE D'UN TRONÇON DE PISTE CYCLABLE – MANDAT À PAVAGES P. BRODEUR (1994) INC. RÉSOLUTION NUMÉRO 119-06-26**

Considérant que la Municipalité souhaite procéder au pavage d'un tronçon de piste cyclable;

Considérant que la Municipalité a reçu une soumission de l'entreprise Pavages P. Brodeur (1994) inc., datée du 21 mai 2026, pour la réalisation des travaux;

Considérant que la soumission prévoit notamment des travaux de préparation finale de la surface et la pose d'un enrobé bitumineux sur une superficie estimée à environ 540 m<sup>2</sup>;

Considérant que le prix soumis est de 40,50 \$/m<sup>2</sup>, pour un montant estimé à 21 870,00 \$ plus taxes, lequel pourrait varier en fonction des quantités réellement exécutées;

Il est proposé par Frédéric Lussier  
Appuyé par Georges-Étienne Bernard  
Et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal accorde le contrat de pavage d'un tronçon de piste cyclable à l'entreprise Pavages P. Brodeur (1994) inc., conformément à la soumission SM-2026-048 datée du 21 mai 2026;

Que le montant du contrat soit établi selon les prix unitaires soumis, pour un montant estimé de 21 870 \$, plus les taxes applicables;

Que les travaux soient réalisés selon les conditions prévues à la soumission;

Que le conseil prévoit les ressources nécessaires pour la signalisation requise, celle-ci n'étant pas incluse à la soumission.

## **12- HYGIÈNE DU MILIEU**

## **13- URBANISME**

## **14- LOISIRS ET CULTURE**

## **15- AVIS DE MOTION**

### **15.1- AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 336-26 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Avis de motion est par les présentes donné par Rosaire Phaneuf, conseiller, qu'à une prochaine séance de ce conseil, le *Règlement numéro 336-26 portant sur la gestion contractuelle* sera présenté pour adoption.

Dans le but de respecter les exigences prévues à l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), le projet de *Règlement numéro 336-26 portant sur la gestion contractuelle* est déposé. Une copie de ce projet de règlement est déposée lors de la séance et est jointe en annexe au présent avis.

## **16- RÈGLEMENTS**

## **17- DIVERS**

## **18- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portés à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette séance, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

## **19- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE**

**MRC** – Ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil du 20 mai 2026

**MRC** – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 11 mars 2026

**RIAM** – Avis de convocation et ordre du jour pour la séance ordinaire du conseil d'administration du 27 mai 2026

**MAMH** – Répartition de la croissance d'une partie de la taxe vente du Québec

**MAMH** – Lettre d'approbation pour le règlement d'emprunt 334-26

**VILLE DE SAINT-HYACINTHE** – Règlement numéro 849-1 modifiant le règlement numéro 849 relatif au plan d'urbanisme en ce qui a trait à diverses affectations

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE** – Résolution numéro 2026-05-70 – Mandat à la RIAM pour la gestion et la valorisation des balayures de rue

**GESTION BAZINET MORIN S.E.N.C.** – Lot 3 408 335 et 4 088 545 ptie, Demande d'exclusion de la zone agricole

**MSI** – Transfert du volet de l'inspection de la Direction générale de la sécurité incendie et des télécommunications d'urgence (DGSITU) vers la Direction générale de l'audit interne, des enquêtes et de l'inspection au ministère de la Sécurité intérieure

**SHRL** – Proposition d'achats de billets pour le spectacle bénéfice « Chants de bataille »  
GOUV. QC. – Encouragement de l'achat local.

**20- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**  
**RÉSOLUTION NUMÉRO 120-06-26**

Il est proposé par Rosaire Phaneuf  
Appuyé par Richard-David Giguère  
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20h35.

---

Louise Arpin  
Mairesse

---

Josiane Marchand  
Directrice générale et greffière-trésorière